



AUDIT DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTATION EMPLOYEURS

Limiter le risque d'infraction à la réglementation et le risque judiciaire.

OBJECTIFS

Dresser un état de conformité de l'exploitation vis-à-vis des obligations juridiques liées à l'emploi d'un ou plusieurs salariés. Pointer les manquements et préconiser les correctifs à y apporter.

PUBLIC

Tout agriculteur employeur de main d'œuvre.

Les +

- L'expertise du juriste emploi : maîtrise du milieu agricole en matière de droit du travail.
- Indépendance du conseil.
- Travail en partenariat avec les organismes compétents.

NOTRE SERVICE

- **Diagnostic de conformité à la réglementation sociale** : vérification des contrats de travail, affichages obligatoires, registre du personnel, fiche décompte horaire, présence convention collective, document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), autorisation de conduite, etc.
- **Préconisations de mise en conformité** : identification des manquements, rappel des règles applicables et des risques encourus. Proposition d'adaptation des pratiques et des documents aux exigences légales.

Durée :

1/2 journée.

DOCUMENTS REMIS

- Compte-rendu d'audit remis sous 15 jours.

Tarif et conditions de vente sur demande

CONTACT :

Arnaud LECTARD - conseiller juriste emploi - 03 83 93 34 10
arnaud.lectard@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr